

AMÉNAGEMENT

Alpe d'Huez – Deux Alpes : abandon du projet de liaison inter-stations

Par La rédaction Publié le 31 juillet 2023 à 17:14

Le projet de liaison par câble entre les stations de l'Alpe d'Huez et des Deux Alpes a été abandonné par les élus de l'Oisans dans la troisième version du Schéma de cohérence territoriale (SCoT) actuellement en travail. Une décision qui intervient peu de temps après l'annulation de plusieurs projets d'aménagement majeurs en Maurienne et l'abandon d'autres projets de liaison inter-stations, en Haute-Maurienne ou dans les Aravis.

ARTICLE RECOMMANDÉ : [En Maurienne, plusieurs projets d'aménagement majeurs annulés](#)

Dans la montée de l'Alpe d'Huez, l'opposition manifeste au projet. © collectif « Non à la liaison », 2020



Chiffrée à plus de 60 millions d'euros, le projet de liaison par câble entre les stations de l'Alpe d'Huez et des Deux Alpes devait, à terme, relier le secteur des Bergers, à l'Alpe d'Huez, à la mairie des Deux Alpes. Le projet avait connu un tournant décisif au 1er janvier 2020, avec la reprise de la gestion du domaine skiable des Deux Alpes par la Société d'aménagement touristique de l'Alpe d'Huez (SATA).

Le projet de liaison inter-stations était toutefois soumis à l'approbation du Schéma de cohérence territoriale (SCoT) de l'Oisans. Porté par la communauté de communes, ce document définit les grands aménagements sur le territoire pour les prochaines décennies. Il a été retoqué à deux reprises, en 2017 et 2019, par le commissaire enquêteur, notamment pour un manque de concertation et de prise en compte des conséquences du réchauffement climatique dans le massif. Depuis 2021, une nouvelle mouture est en cours d'élaboration, la reconduction ou non du projet de liaison restant en suspens.

Abandons en série

Jeudi 27 juillet dernier, les élus ont décidé de l'abandonner, comme le rapporte [le Dauphiné Libéré](#). Certainement échaudés par [la récente annulation du SCoT de la Maurienne](#), qui comprenait plusieurs projets de liaison inter-stations et d'extension de domaines skiables, suite aux recours d'associations environnementales, les élus de l'Oisans ont préféré ne pas jouer avec le feu, le projet [soulevant les critiques](#).

« Aujourd'hui, les choses sont bien différentes, compte tenu du réchauffement climatique. Nous ne le faisons pas de gaieté de cœur, mais les problèmes environnementaux, et la technicité nécessaire pour réaliser cette opération, rendaient les choses très compliquées » a ainsi indiqué le président de la communauté de communes de l'Oisans Guy Verney à nos confrères. C'est le troisième projet de liaison inter-stations abandonné cette dernière année, après ceux de [la Croix du Sud entre Valmeinier et Valfréjus à l'été 2022](#) et de [La Clusaz – Le Grand-Bornard en janvier](#).

Non loin de là, le projet de troisième tronçon de téléphérique de La Grave, qui s'est vu délivrer son permis de construire, est toujours sous le coup d'[un recours en justice](#) des associations environnementales qui y sont opposées. Observée dans le périmètre d'implantation du pylône intermédiaire, l'Androsace du Dauphiné, une plante rare et protégée, pourrait compliquer les affaires de la Société d'Aménagement Touristique de La Grave (SATG), à l'initiative du projet.

Lien web : <https://www.montagnes-magazine.com/actus-alpe-huez-deux-alpes-abandon-projet-liaison-inter-stations>